

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 43

**Artikel:** Conseils aux mamans  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187879>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Puis, sans remettre de la gomme, ce qui ferait découvrir la fraude, on réferme l'enveloppe en passant sur la partie humectée une feuille de papier buvard. Et le tour est joué.

Il suffit pour empêcher la fraude, si l'on emploie une de ces enveloppes gommées dont tout le monde fait usage, d'écrire l'adresse sur le côté opposé à celui dont on se sert d'habitude, c'est-à-dire sur la partie fermée à la gomme.

Que l'on expose l'enveloppe à la vapeur d'eau ou que l'on passe un pinceau sur les bords, on ne peut le faire sans mouiller l'écriture et par conséquent sans barbouiller l'adresse. A la première tentative, la fraude devient apparente, et le malfaiteur, découragé, s'arrête.

Un dernier conseil : afin que les employés des postes, en voyant cette enveloppe blanche du côté qui porte ordinairement l'adresse, ne se figurent pas qu'on a oublié de la mettre et ne soient pas tentés de la jeter aux rebutés, on n'a qu'à écrire sur cette partie les mots : « *Voir au dos.* »

On place également le timbre du même côté que l'adresse.

*Un vieil employé des Postes.*

#### UN HÉRITIER.

##### VII

Quelques instants plus tard, la cloche du dîner vint à sonner, et Raymond fut présenté par le maître du logis à sa femme et à sa fille.

Agnès Mérian ne portait plus les modestes vêtements sous lesquels elle lui était apparue quelques heures auparavant. Elle avait revêtu un costume conforme à son rang, et certes elle eût pu paraître avec avantage dans les meilleures sociétés.

Quant à Lucile, son aspect charmait les regards ; un frais sourire errait sur ses lèvres, et elle semblait heureuse de vivre ; mais sa physionomie prenait parfois une expression rêveuse, attendrie, qui révélait en elle une âme délicate et impressionnable.

Raymond passa quelques jours dans cet intérieur béni où tous les cœurs battaient à l'unisson, où il retrouvait en quelque sorte autour de lui un écho de ses pensées et de ses aspirations.

Il ne fit pas la moindre allusion au but de son voyage ; mais avant son départ, il demanda à M. David un entretien particulier.

— Monsieur, lui dit-il, j'étais venu chercher ici la légitime héritière de la fortune de mon oncle, si vous le voulez j'aurai assuré le bonheur de ma vie. J'aime Lucile comme vous avez aimé sa mère autrefois, consentez-vous à ce qu'elle devienne ma compagne ?

M. David eut un mouvement de joie.

— Dieu soit loué ! s'écria-t-il, voilà mon désir le plus cher exaucé.

Lorsque vous êtes venu à moi si loyalement, je me suis dit que je voudrais pour tout au monde mettre dans votre main celle de ma fille adoptive.

— Vous me rendez bien heureux, mais son avis sera-t-il le vôtre, pensez-vous qu'elle m'aime ?

— Il faudrait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir, et d'ailleurs vous êtes dignes tous deux de vous comprendre et de vous apprécier.

Le repas des fiançailles eut lieu dès le lendemain, il fut gai et charmant.

Quelques jours plus tard, Raymond faisait sa rentrée dans le château de son oncle.

M. Morand l'attendait avec impatience.

— Eh bien ! lui demanda-t-il, avez-vous réussi dans vos démarches ?

— Oui, au-delà de mes espérances, j'ai trouvé la véritable héritière, et cependant je resterai en possession de l'héritage ; je vous fais part de mon prochain mariage avec la fille d'Agnès Mérian.

Raymond raconta alors tout ce qui lui était arrivé.

— Voilà qui est surprenant ! dit M. Morand, je suis réellement enchanté. Je regrettais beaucoup de voir passer le château en d'autres mains que les vôtres, il a fallu me faire violence pour vous communiquer les confidences de votre oncle.

— C'était pour vous un devoir à remplir, et ce mot a un pouvoir irrésistible sur un homme tel que vous. Quant à moi, j'ai mille remerciements à vous adresser, car je vous dois le bonheur qui est en ce moment mon partage.

Un bon sourire éclaira le visage du régisseur.

— Si la vue d'un homme heureux est un supplice pour l'envieux, elle fait éprouver aux belles âmes une indicible jouissance. M. Morand la ressentait si vivement que cet instant devait faire acte dans son existence et laisser dans son esprit un doux et ineffaçable souvenir.

VIRGINIE NOTTRET.

#### Conseils aux mamans.

Avec l'hiver est revenue la vie du foyer. C'est le temps de s'entretenir de l'hygiène de la maison, — et c'est à ce titre que nous parlerons du lit.

Le lit est l'endroit où nous passons plus du tiers de notre existence, c'est là que nous réparons nos forces.

Les muscles au repos n'employant plus de matériaux à leur contraction, les cellules cérébrales cessant leurs fonctions, la circulation s'effectuant d'une façon plus régulière, l'économie absorbe à son profit et pour la vie purement végétative, toutes les substances destinées à l'assimilation.

Si au travailleur, à l'ouvrier il faut un sommeil réparateur, pendant lequel les muscles ne seront point meurtris par la dureté de sa couche, si à l'enfant, pendant les trois ou quatre premiers mois de sa vie, il faut un berceau où ses membres soient soutenus et protégés, quelles sont donc les conditions dans lesquelles doit être installé le lit du premier âge ?

Entouré de la brassière, garni d'un mouchoir triangle confectionné avec des linges secs et usés, pour isoler les jambes, l'enfant dort sur les bras de sa mère ou dans un berceau. Pour rendre ce petit être plus maniable, il est d'usage de le placer sur un matelas de crin ou de varech, disposé en portefeuille, formant un plan régulier, isolant et donnant toute facilité de transporter l'enfant et de le déposer plus aisément. Cette méthode, qui est celle des Anglais, est bonne, car elle repose la mère, en laissant au nouveau-né toute son indépendance.

Pour la nuit le berceau est nécessaire.

Le berçage a ses partisans comme il a ses détracteurs. Dès la plus haute antiquité, le lit de l'enfant fut construit pour osciller sur le sol. Cette pratique est abandonnée dans les familles aisées ; elle n'est guère conservée que dans les campagnes. Bercez les enfants et redites-leur ces douces complaints

dont l'écho, retentissant au loin dans la vie, adoucit parfois bien des amertumes. L'enfant ne crie pas seulement quand il souffre et quand il a faim, il exige que l'on s'occupe de lui, aussi veut-il être sans cesse bercé et rebercé.

Berceau ou couchette seront à claire-voie, en bois, mieux en fer, garnis d'un filet pour maintenir le contenu. La paillasse sera faite de crin, de varech ou de balle d'avoine, qui sont imperméables à l'eau, l'oreiller sera mince, des draps de toile et des couvertures légères et chaudes. Les rideaux ne seront tolérés que pendant les premières semaines qui suivront la naissance et en hiver. En tout autre circonstance ils sont nuisibles; ils sont un obstacle à la circulation de l'air et s'ils sont faits d'une étoffe blanche à dessins trop réguliers, ils sont nuisibles à la vue. L'enfant sera tourné de façon à ne pas recevoir directement la lumière, ni de face, ni de côté. L'irritation produite par l'impression de la lumière mal dirigée peut les faire loucher.

Les pièces de feutre absorbant seront bannies de la literie et remplacées par les draps ou couches en nombre suffisant. Car si les feutres absorbent les liquides, ils conservent par là même les mauvaises odeurs et les miasmes. Les toiles de caoutchouc, sans présenter ces inconvénients d'absorption, n'en répandent pas moins une odeur fort désagréable.

La petite voiture de promenade, ou berceau ambulante, devra être composé comme le lit. Le berceau sera assez élevé au-dessus du sol pour être à l'abri du feu ou des atteintes des animaux domestiques, et l'on évitera de pendre à la flèche des jouets, des polichinelles, des poupées, des animaux aux couleurs éclatantes et souvent vénéneuses, qui nuisent plus à l'enfant qu'ils ne l'amuse. Enfin, qu'une des fées bienfaites des contes d'autrefois veille auprès de chaque berceau, c'est ce que nous souhaitons à toutes les mères qui liront ces lignes.

#### Le juge suppléant.

C'était quelques jours après le renouvellement des autorités judiciaires. Le nommé X..., ancien syndic, arrive tout joyeux au café, où il trouve plusieurs amis assis à la table ronde. Après les salutations et les poignées de main, l'un d'entr'eux lui adresse cette question banale et familière aux Vaudois qui s'abordent sans avoir aucun sujet de conversation.

— Quel bon nouveau ?...

— Pas grand nouveau..., sauf que je viens d'apprendre quelque chose qui me fait bien plaisir..., je le dis franchement.

— Et quoi ?...

— Ils viennent de me nommer juge... Tenez, voilà la lettre.

— Bah !... fichtre, quel honneur !

Un des assistants prend le papier, en parcourt rapidement le contenu, et s'écrie : « Oh ! entendons-nous, entendons-nous, ce n'est que juge suppléant. »

— Eh bien, quoi ?... juge, juge suppléant..., je ne vois pas la différence.

— Mais si, mon cher, mais si; c'est l'eau et le vin.

— Pas du tout, juge ou juge suppléant...

— Tiens, puisque tu ne veux pas en convenir, je vais t'expliquer la chose. Je suppose qu'occupé à labourer ton champ avec tes deux chevaux, un de ceux-ci tombe subitement frappé d'un coup de sang; ne voulant pas laisser ton ouvrage inachevé, tu as recours à ton voisin, qui possède un bœuf, tu attelles cet animal à côté du cheval qui te reste et continue ta besogne. Voilà comment on procède dans ces moments exceptionnels, n'est-ce pas ?...

— Certainement.

— Eh bien, reprend l'ami, comprends-tu maintenant ce que c'est qu'un suppléant ?...

L'ancien syndic but la moitié de son verre, se mordit les lèvres, froissa ses épais favoris, et regardant son interlocuteur d'un air profondément vexé : « Alors..., c'est donc moi qui suis le bœuf !... Demain, je donne ma démission ! »

#### Problème.

Combien de fois en un jour (de 24 heures), les deux aiguilles d'une montre sont-elles :

1° à angle droit;

2° en ligne droite;

3° l'une sur l'autre.

Et à quel instant précis, après midi, la première de chacune de ces positions a-t-elle lieu ?

M. D.

Prime : Une vue photographique.

#### Boutades.

Dans un restaurant :

— Garçon, qu'est-ce que ce morceau de semelle que vous me servez ?

— Monsieur, c'est du bifteck.

— Ça, du bifteck.

— Oui, monsieur, du bifteck que nous avons fait cuire.

— La langue vous tourne, mon ami; vous voulez dire du cuir que vous avez fait bifteck.

Pendant une leçon à l'Académie, un étudiant, muni d'un morceau de craie blanche, écrit le mot « ane » sur le dos d'un de ses camarades d'études. Le professeur qui s'en aperçoit s'avance et lui dit calmement : « Mon ami, sachez qu'il n'est pas convenable d'écrire son nom sur le dos de son voisin. »

Une anecdote anglaise.

Il pleuvait à verse. Le temple du ministre anglican, Rowland Hill, ordinairement désert, est envahi par les promeneurs surpris par l'orage.

Le révérend est obligé de s'arrêter au beau milieu de son prêche. Bientôt, après qu'on s'est tassé, il reprend d'un ton mi-sérieux, mi-comique :

— Mes chers frères, il y a beaucoup de personnes qu'on doit blâmer parce qu'elles se font de la religion un manteau, mais je n'ai pas meilleure opinion de celles qui s'en font un parapluie.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & C<sup>ie</sup>.